

**« Mémoire de Villeréal »
Avez-vous retiré votre exemplaire ?**

Près d'un millier d'exemplaires de *Mémoire de Villeréal* – le livre et son DVD – ont été diffusés depuis sa sortie en juillet dernier.

Il n'est pas possible de trouver *Mémoire de Villeréal* en librairie. Mais il existe deux façons de se le procurer.

• Si vous habitez à Villeréal vous bénéficiez d'un exemplaire offert par la municipalité. Pour cela vous devez vous présenter (ou vous faire représenter) au secrétariat de la mairie où cet exemplaire gratuit vous sera remis contre un reçu.

• Si vous souhaitez plusieurs exemplaires (pour la famille, les amis, en guise de cadeau de Noël...), une souscription vous permet de vous procurer livre et DVD au prix coûtant (10,30 €). Pour cela, voyez le secrétariat de la mairie. ■



initiatives LES VIEUX CRAMPONS DE L'USV FOOT

C'est le tournoi de football vétérans des Plus Beaux Villages de France dont la 22e édition s'est déroulée cette année en Dordogne, qui a servi de déclencheur à la création des "Vieux crampons de l'USV Football". Ils se sont dotés d'un bureau présidé par Rémy Gaujac qui est entouré de Gaëlle Mourgues, secrétaire, et de Pascal Duppi, trésorier... Ce dernier raconte : « Cela faisait un bon moment déjà qu'un groupe de vétérans de l'USV Foot se retrouvait chaque vendredi soir pour des rencontres

amicales. » Un calendrier avait même été fixé pour jouer contre des équipes de l'extérieur. Mais les "plus de 35 ans" – âge à partir duquel on est classé "vétérans" – avaient envie d'un peu plus que de simples parties de foot entre copains ou même voisins. Pascal Duppi poursuit : « Nous avons participé au Tournoi des Plus beaux Villages, lors du grand week-end de l'association, à Limeuil. » Quatre jours de sport, d'amitié et de convivialité qui ont laissé des traces : « En toute logique, la création d'une association s'imposait ; pour nous structurer

afin de participer au prochain tournoi des plus beaux villages de France qui se déroulera en 2020 à Roussillon dans le Vaucluse, mais aussi pour permettre aux joueurs et à leurs familles de se retrouver pour partager des moments de détente et d'amitié. » Le premier d'entre eux a été des retrouvailles autour d'une auberge espagnole, début septembre, au cours de laquelle ils ont présenté leur projet. Un loto organisé dernièrement leur permettra d'abonder leur caisse et de financer leur projet. ■



sur la place - 2 LA FIBRE OPTIQUE POUR 2020-21

Depuis la mi-septembre, 650 foyers – les premiers de notre département – ont été raccordés au réseau de fibre optique, dans les secteurs d'Estillac et de Moirax. L'année dernière, 8 % des foyers lot-et-garonnais avaient accès à la fibre optique. Ils seront 25 % à la fin de l'année, 50 % fin 2020 et 100 % d'ici cinq ans. Le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique », présidé par Pierre Camani, a choisi Orange pour accélérer ce processus d'installation, puisqu'au départ, dans les zones rurales, il aurait fallu patienter jusqu'à dix ans. Nous attendons des précisions sur le calendrier de déploiement de la fibre dans les prochains mois. ■



**dossier Pajot Entreprise veut investir 1,3 M € et recrute
Entreprise mode d'emplois**



L'exode qui a frappé nos campagnes durant la seconde moitié du 20^e s. reste douloureux dans nos mémoires. Il était étroitement lié à l'érosion de l'emploi. Nos territoires se sont montrés volontaires : coopération intercommunale, maison des services, cabinet médical, haut-débit, etc. À tel point que l'on voit le flux migratoire commencer doucement à s'inverser. On peut « bien vivre » chez nous. Mais cette tendance reste fragile. Il ne peut y avoir de développement local s'il n'y a pas de travail. Aussi, lorsqu'une entreprise comme Pajot investit et recrute, c'est un souffle d'espoir qu'il convient de soutenir... [►►► Lire pages 4 & 5](#)

sur la place Un conseil consultatif citoyen

Le conseil départemental a commencé à mettre en place des structures et actions permettant d'impliquer les Lot-et-Garonnais dans les décisions les concernant : le conseil consultatif citoyen, le droit d'initiative citoyenne et le budget participatif. En octobre, trois réunions publiques autour du budget participatif ont réuni une affluence importante. Ce budget va per-

mettre aux habitants du département de proposer des projets et de les voir se réaliser après qu'un vote ait été émis. Une enveloppe d'un million d'euros sera prévue dans le budget départemental 2020, dont au minimum 10 % seront réservés à des projets proposés par des jeunes de 11 à 20 ans. Depuis la mi-octobre, le site internet initiativecitoyenne47.fr permet à tout citoyen de plus de

onze ans de déposer un projet. S'il entre dans le champ d'intervention du conseil départemental, ce projet sera soumis au vote des Lot-et-Garonnais à partir du 3 avril 2020. Par voie électronique ou sous format papier dans les urnes installées dans chaque mairie. À l'issue du vote, le 5 mai, au moins un projet sera réalisé, dans l'année, dans chacun des 21 cantons. ■

**N° 89
Sommaire**

- Sur la place
Conseil consultatif citoyen. — Page 1
- État civil
- Le DAB indicateur de bonne santé ?
- Actualité : Deux écrivains.e.s à la Une. Offre d'emploi scolaire. Aides de l'État. Chantier de la RD207. Villages fleuris. Saison lyrique 2019-2020.
- Tour de ville : Horaires des marchés. Aides de la Région. Assistantes sociales. Cheval notre Ami. Défenseur des droits. Espace numérique de Travail. Recensement 2020. Conférences UTL. Manèges. SOS-Sur-endettement.
- Éditorial
Soyons les ambassadeurs de notre village
par Pierre-Henri Amstam — Pages 2 & 3
- Dossier
Pajot se développe et recrute... — Pages 4 & 5
- Débat
Mobilité en milieu rural. Le Chenil-fourrière — Page 6
- Questions sur...
Une rentrée brutale
- Portrait
Michel Vittoz — Page 7
- Initiatives
Les vieux crampons du Foot
- Sur la place - 2
La fibre optique pour 2021
- Mémoire de Villeréal — Page 8

◆ DÉCÈS

MARIE FUSCO, veuve de ROGER SCHIANO-LOMORIELLO, 88 ans, le 22 août à Villeneuve-sur-Lot.
RENÉ SERRES, époux de RAYMONDE BRICARD, 99 ans, le 3 septembre à Villeréal.

GÉRARD DELRUE, veuf d'Hortense MERCIER, 90 ans, le 11 septembre à Lolme.

Le DAB, indicateur de bonne santé ?



Plus de douze millions de français n'ont pas accès à un distributeur automatique de billets (DAB) près de chez eux. Ce qui a des conséquences négatives sur le commerce de proximité.

Sur les 52 697 automates comptabilisés en France 77,8 % sont implantés dans une ville de plus de 5 000 habitants.

Seulement 6,7 % le sont dans une commune de moins de 2 000 habitants. Pour amortir un tel équipement, un DAB doit enregistrer au moins 3 000 retraits par mois

À Villeréal, nous disposons à l'heure actuelle de trois distributeurs.

On peut donc y voir le signe d'une activité économique et commerciale qui continue de se développer malgré les difficultés liées à la situation générale des zones rurales.

actualités

◆ DEUX ÉCRIVAIN.E.S À LA UNE

Michel Vittoz

Depuis 45 ans et plus, Michel Vittoz écrit (*Lire son portrait p. 7*). Pour les scènes les plus renommées du théâtre ou de l'opéra. Et quand il pose sa plume de dramaturge, c'est pour mieux écrire... des romans. Ce qui lui valut, en 2002, un Grand Prix du Roman de la Société des Gens de Lettres. Son petit dernier est un polar : *Danses du Destin* dont il donnera une lecture, le mardi 12 novembre, à « La Colline aux Livres », à Bergerac.



Sylvie Germain - Albin-Michel édit.

Sylvie Germain

Romancière, essayiste et dramaturge, Sylvie Germain sera l'invitée des lecteurs de l'*Espace Roger-Bissière*, la bibliothèque intercommunale, pour une rencontre intitulée « Écrire la ville, lire le monde ». En partenariat avec l'association bordelaise *Lettres du monde*. L'œuvre de Sylvie Germain a été couronnée de nombreux prix (Femina, Giono, Goncourt des lycéens, Grand Prix de la Société des Gens de Lettres...) - Salle François-Mitterrand, mercredi 20 novembre à 18 h 30. *Entrée libre*.

◆ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une offre d'emploi

Karine Faucart, directrice de l'école, recherche une personne qui serait intéressée par un service ci-

vique à l'école dès maintenant et jusqu'à la fin du mois de juin. Indemnité 580 euros net par mois sur une période de 6 à 12 mois, le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il concerne une mission d'au moins 24 h par semaine.

◆ MONUMENTS HISTORIQUES

Des aides de l'État

Ces derniers mois, nous avons réalisé des travaux à l'église et sur la halle : création d'un chemin de visite en haut de l'église, colmatage d'infiltrations d'eau en haut de la halle.

La Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) a accordé à la commune une subvention de 30 % pour ces travaux. Un dossier est en cours pour une aide du Département et un autre pour le Conseil régional. Par ailleurs, une étude est en cours pour déterminer de façon plus précise quels

tour de ville

- **Horaires des marchés**
Le règlement du marché dont tous les commerçants non sédentaires ont été informés, précise les horaires d'ouverture et de fermeture du marché (Hiver / été). Trop souvent ces horaires ne sont pas respectés, notamment en fin de marché, plusieurs commerçants anticipant l'heure prévue. Un règlement qui n'est pas respecté perd beaucoup de sa valeur. La mairie réfléchit à modifier les horaires si cette situation perdure, afin qu'ils soient conformes à la réalité de ce qui est vécu le samedi matin..
- **Des aides de la Région**
En fonction des conditions de ressource, les jeunes de 17 à 25 ans, en insertion profession-

nelle, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 300 à 1 200 euros pour l'obtention du code et de la conduite. De même, les jeunes de 17 à 30 ans peuvent bénéficier d'une aide allant de 150 à 400 euros pour les brevets BAFA (animateur), BAFFD (directeur) et BNSSA (sécurité et sauvetage aquatique). Plus d'informations sur jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

- **Assistants sociaux**
Après le départ à la retraite de Brigitte Touchard, Laura Pasquali la remplacera à compter du 12 novembre sur le secteur de Monflanquin. Elle assurera également l'intérim sur son secteur actuel, Villeréal, en attendant le recrutement d'un titulaire.

- **Cheval notre Ami**
La fête du cheval 2019 était la dernière organisée par les deux co-présidentes, Colette Mayet Delbourg et Marie-Hélène Sourisseau. Ce fut une réussite complète avec des parcours très appréciés, des animations sous la halle avant la bénédiction et des spectacles appréciés à l'hippodrome après le repas. En prime, un temps idéal ! Les deux présidentes accompagneront l'année prochaine la nouvelle présidente qui sera désignée lors de l'Assemblée Générale début 2020..
- **Défenseur des droits**
Un nouveau défenseur des droits a pris ces fonctions à la rentrée. Il s'agit de José Balan-

questions sur... **UNE RENTRÉE DES CLASSES « BRUTALE »**

Pierre-Henri Arnstam

Juste après la rentrée de septembre, une classe de l'école maternelle a été fermée brutalement...

Ce qui s'est passé est totalement inadmissible, car aucune procédure n'a été suivie : l'Éducation Nationale interroge les maires en début d'année pour savoir quels sont les effectifs envisagés pour la rentrée. Lorsque ces effectifs sont en baisse, le directeur académique départemental informe le maire de sa décision de blocage à la fermeture. Si les effectifs ne sont pas en hausse au printemps suivant, ou avant l'été, ou encore au moment de la rentrée, la classe pourra être fermée.

Était-ce déjà arrivé ?

À deux reprises en une dizaine d'années, mais avec un résultat différent : après une baisse significative des effectifs (une quinzaine d'élèves), nous avons perdu une classe à l'école élémentaire. Toutes les procédures avaient été respectées par le service académique. En 2015,

un blocage à la fermeture a été annoncé au printemps, mais, finalement, la classe n'a pas été supprimée, grâce à une remontée des effectifs et au maintien dans l'école d'enfants de moins de trois ans. Là encore, les procédures avaient été respectées.

Comment cela s'est-il passé cette année ?

Tout d'abord, alors que j'avais communiqué en janvier 2019, à sa demande, les chiffres prévisionnels à Vincent Carlier, inspecteur dont nous dépendons, basé à Sainte-Livrade, il n'a pas réagi : ni en janvier, ni en mars, ni en juin ! Le 30 août, juste avant la rentrée, il m'a appelé en me disant qu'il y avait pas mal d'agitation à Castillonès, mais que le message qu'il avait à me transmettre, de sa part et de celle du directeur académique, était clair : il n'y aura pas de fermeture de classe à Villeréal. Or, au lendemain de la rentrée, je reçois un appel du même directeur académique, Dominique Poggioli. Il m'annonce que le Comité technique spécial

Départemental du 5 septembre sera saisi d'une proposition de fermeture d'une classe à l'école maternelle de Villeréal. J'argumente évidemment sur l'absence de toute information préalable, tout en reconnaissant une réelle baisse de nos effectifs.

Et ensuite ?

La directrice de l'école maternelle, Mme Préhaut, est informée. La troisième enseignante, qui venait d'être titularisée à Villeréal est priée de se rendre dans la nouvelle classe créée à Castillonès. L'équipe de Villeréal doit répartir les enfants et les ATSEM sur deux classes.

Comment avez-vous réagi ? J'ai écrit à Dominique Poggioli pour lui exprimer mon étonnement et ma colère devant cette façon de maltraiter les enfants, les parents, les enseignants et les élus. Christelle Blavette a envoyé un courrier au nom des parents d'élèves. M. Poggioli m'a répondu qu'il avait du prendre une décision rapide après le comptage de la rentrée. Et que

l'équipe éducative serait accompagnée toute l'année par l'équipe de Vincent Carlier.

La municipalité a pris une autre initiative: une motion adressée au Directeur académique, à la Rectrice de Bordeaux, au ministre de l'Éducation Nationale et au Président de la République. Cette motion a été approuvée par les parents et les maires des communes des enfants scolarisés à Villeréal.

Avec quels résultats ?

Le 9 octobre, Jérôme Peyrat, conseiller du Président de la République m'a annoncé que nous allions recevoir une réponse écrite. Quand nous aurons retrouvé un effectif suffisant, il nous faudra demander une réouverture. Cette demande sera appuyée auprès du ministère de l'Éducation Nationale. Le 12, le chef de cabinet du Président de la République, François-Xavier Lauch, m'a informé que ce courrier avait été relayé auprès du ministère, du rectorat et de la préfète. ■

portrait



Photo DR

De Monflanquin à Maisons-Laffitte, de Paris à Montaut, il écrit, adapte, traduit...

Michel Vittoz

« Écrivain, dramaturge... »

Tant à Villeréal, où l'on connaît surtout Samuel, fils et comédien, qu'à Montaut où il réside, on sait peu de chose de lui. Un répertoire des écrivains nous apprend que Michel Vittoz a reçu le *Grand prix du Roman de la Société des Gens de Lettre*. À son premier roman, publié en 1990, Michel s'était promis de donner une suite, « car je suis très obstiné » explique-t-il. Roman noir, *Danses du Destin* vient de paraître, promettant d'être le tremplin d'une œuvre plus vaste... en sept volumes !

Bien que le patronyme respire le grand air et le sapin des alpages savoyards, Michel est un enfant du pays, issu d'une vieille famille monflanquinoise, les Meynards. Yvonne sa mère était médecin. Militante réputée de l'accouchement sans douleur, elle marqua les esprits en montant sa propre clinique à Maisons-Laffitte, près de Paris, dite aussi *La cité du cheval*. On comprend pourquoi à 16 ans, Michel – 1,53 m et 48 kilos – décida de faire jockey. Cinq années, 30 cm et autant de kilos en plus, sa vocation céda. Il rendit cascade, « malgré une honorable 2^e place dans un steeple-chase à Auteuil ». Le prin-

temps de 68 le détourna de la médecine et de la fac, malgré un séjour à Dakar où il fut « le seul et unique infirmier de l'arsenal ». Entre temps, il a découvert la lecture. Ici visiteur médical, là se rêvant loup de mer, il dévore les bibliothèques « de façon malade » et se met à écrire. Saisi par la linguistique, il se jette sur les « Barthes, Chomsky, Lacan, Deleuze, Derrida, Althusser... et bien d'autres, connus ou inconnus. » Il lui faut maintenant de très gros cahiers à relier pour écrire tout ce qu'il a à écrire. Le tournant de sa vie se produit dans la librairie qu'il tint un temps. Il y rencontre « la femme de sa vie, secrétaire bilingue le jour et ac-

trice la nuit. » Elle lui fait découvrir le théâtre et le présente à Daniel Mesguich qui allait devenir l'acteur et metteur en scène de renom que l'on sait. Si ce sont « ses talents de bricoleur » qui retiennent son attention, bien vite, la plume de Michel s'impose et, avec, ses talents d'adaptateur, de traducteur. Tout comme sa capacité à tenir le rôle de *dramaturge*, une sorte de Jiminy Cricket du metteur en scène dont il accompagne, voire éperonne, bouscule, réfute ou rappelle à l'ordre, la conscience créatrice. On est alors à la genèse de 45 années de collaboration avec les scènes parmi les plus grandes de notre époque, en France et en Belgique... ■

La question essentielle de la mobilité en milieu rural

Comment pour une personne à la recherche de travail, en situation précaire, sans véhicule, aller suivre une formation ou rencontrer un employeur ?

Sans pouvoir se déplacer, différentes activités indispensables ne peuvent se réaliser. La communauté de communes Bastides en Haut Agenais Périgord a recherché des solutions dès sa création en 2013. Le coût d'un transport collectif serait actuellement trop élevé, avec un déficit annuel estimé à plus de 70 000 euros.

Mais la communauté s'est dotée de deux minibus qui sont mis à disposition des associations sportives.

Aujourd'hui, le conseil régional Nouvelle-Aquitaine envisage d'ouvrir une ligne reliant Ville-neuve-sur-Lot à Bergerac. Mais cela ne couvrira pas tous les besoins.

À la recherche de solutions

En 2013, un *Café partenaires* a été créé à l'initiative du centre médico-social de Fumel. Regroupant des élus et diverses associations œuvrant sur le territoire, il recense les besoins des habitants puis propose des solutions alternatives.

Depuis le mois de février 2019, une commission a été constituée sur les questions de mobilité. Un questionnaire a été

distribué aux habitants. Des rencontres ont été organisées pour repérer les habitudes de vie sur cette question : 183 habitants ont été interrogés.

L'utilisation des minibus de la communauté de communes en dehors des déplacements des clubs sportifs a été mise en avant, avec une difficulté à résoudre : avec quels chauffeurs ?

L'initiative *Car 47* a été également jugée très intéressante : cette association mobilise des chauffeurs qui, contre une petite rémunération conduisent des personnes ayant un véhicule mais ne pouvant plus conduire.

Autre idée : un « *Blablacar* » local, avec un réseau intégré à notre territoire : un simple ta-

bleau d'affichage pourrait permettre aux conducteurs de véhicules et aux passagers de savoir qui va de tel endroit à un autre et quand...

Ce travail de réflexion et proposition va se poursuivre dans les prochaines semaines. ■

Photo : L'auto-partage, une solution en milieu rural (Photo PQR)



Nouveaux statuts pour le chenil-fourrière départemental

La lecture du compte rendu de la séance extraordinaire du comité syndical du SIVU fourrière du 14 septembre explique très clairement la raison principale du changement de statuts qui a été adopté :

Présents : 71. – Absents excusés : 8. – Procuration : 2. – Absents *non excusés* : 238

Le chenil fourrière n'est pas en cause a priori dans cette absence massive de délégués. Sans doute la raison tient elle dans le choix des lieux de réunions (proches du chenil) à une extrémité du département. Le maire de Villeréal a suggéré, il y a un an, que ces réunions soient organisées à tour de rôle dans différents secteurs du territoire, mais cette proposition n'avait pas été retenue.

Afin d'éviter de se retrouver presque systématiquement dans l'impossibilité de siéger, faute de quorum, un nouveau système de représentation a été imaginé : Jusqu'à présent, les communes déléguaient un titulaire et un suppléant au conseil syndical.

Désormais, les délégués municipaux éliront au sein de leur collège électoral, constitué selon les frontières des communautés de communes, des conseillers syndicaux titulaires et suppléants. Leur nombre sera fixé en fonction de la population : ainsi, pour la CCBHAP, en fonction de la population recensée en 2020, ce nombre sera vraisemblablement de 3.



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 89 - Nov. - Déc. 2019
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • *Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages* : JipéMedia - (Enregistrement en cours) • *Imprimerie* : Pub-Echo - Agen 87B104 • *Photo d'en-tête* (page 1) : © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Soyons les ambassadeurs de notre village

Pierre-Henri Arnstam

Cette rentrée de septembre a été particulièrement difficile en raison de la suppression brutale et sans préavis d'une classe à l'école maternelle.

Je remercie les enseignants, les employées municipales et les parents qui ont dû s'adapter en très peu de temps à la nouvelle organisation.

Vous lirez plus loin des informations détaillées à ce sujet.

Le dossier de ce N°89, consacré aux recherches d'emploi sur le territoire, montre à quel point il n'est pas évident de trouver des jeunes alors que des entreprises sont prêtes à créer des emplois avec des perspectives de développement et d'investissements importants.

Il faut en avoir conscience. À partir du moment où des jeunes seront attachés à notre territoire, grâce à des emplois, les perspectives seront meilleures pour nos écoles.

Leur existence est une nécessité si l'on veut maintenir un village vivant toute l'année.

Il faut qu'un ensemble d'offres soit proposé aux habitants, actuels et futurs. Des offres de travail, des activités économiques, un choix très diversifié d'associations, sportives, de loisirs et culturelles.

Cela n'est possible que si des femmes et des hommes s'engagent dans ces structures économiques et les associations. Leur présence assure le dynamisme de la bastide.

Les élus ont développé un programme d'amélioration du village désormais plus attractif pour les touristes mais aussi pour de futurs habitants.

Nous devons nous montrer fiers de notre bastide et nous en faire les ambassadeurs pour y attirer de nouveaux habitants. ■

seraient les travaux à réaliser sur l'église et avec quelles priorités. La DRAC a décidé de prendre en charge 50 % de cette étude. Une subvention complémentaire est attendue du Département.

◆ DÉPARTEMENTALE 207

Attention chantier

Depuis des années, les communes de la départementale 207 demandaient que des travaux soient réalisés pour mettre aux normes cette voie qui relie Cahors à Bergerac via Villeréal et Issigeac. Une première tranche avait concerné la portion entre Rives et Fonrives. Cette année, le Département poursuit les travaux du camping jusqu'à la jonction avec la Dordogne. (Photo) Cela représente trois kilomètres, une chaussée de 6 m de large et deux accotements de 2 m chacun, soit une emprise de 10 m. Il faut savoir que près de 3 000 véhicules utilisent cette route chaque jour, dont un bon nombre de camions. Les travaux, dont le coût est chiffré à 1,8 millions d'euros, ont démarré en octobre et seront terminés d'ici fin mai. Des déviations ont été mises en place pour rejoindre Issigeac et Bergerac.

◆ CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Villeréal(ais) distingué(s)

Les aménagements réalisés dans la bastide depuis trois ans ont porté leurs fruits : le jury du concours départemental des villages fleuris a accordé un Fleuron d'or à Villeréal. Ainsi qu'un prix collectif aux Jardins-partage, plus un Fleuron d'argent à

Henri Durand pour un potager fleuri. Bronze pour le balcon de Bramwell Bearcroft, place de la Halle, et pour la ferme de Marie-Ange Rumeau, à Vergnes. Fleuron d'ornement pour la maison d'Odette Boubarne-Lacroix. Félicitations à toutes et



Les maires de Mazières, Rives et Villeréal en compagnie des élus du canton, Christine Gonzato-Roques et Marcel Calmette. - Photo La Dépêche du Midi

à tous, notamment à Amélie Sebastianis responsable du service technique municipal.

◆ SAISON LYRIQUE

Un public de fidèles

L'ouverture de la saison du Metropolitan Opera, le 12 octobre, avec « Turandot », en direct de New York, a ravi les 132 spectateurs qui y ont assisté. Vont suivre : « Madame Butterfly », samedi 9 novembre, à 18 h 55, dans une mise en scène d'Anthony Minghella et sous la direction musicale de Pier Giorgio Morandi.

Puis, 2019 s'achèvera avec « Akhenaton » de Philippe Glas – inédit sur la scène du MET – le samedi 23 novembre à 18h55. ■

cho, dont le bureau se trouve à Villeneuve sur Lot 6 rue du Général Blaniac. Il tient une permanence le jeudi et on peut le joindre au 05 53 71 47 27

● **Espace numérique de travail**
 La commune a signé une convention avec le Centre de gestion pour qu'éèves, parents et enseignants puissent bénéficier de l'accès ENT (Espace Numérique de Travail). Le coût principal va désormais être pris en charge par l'Académie et non plus par le Département. La collectivité bénéficiera d'une réduction importante des frais..

● **Recensement 2020**
 Le recensement général à Villeréal sera effectué du 16 janvier au 15 février 2020. Les modali-

tés pratiques seront connues en tout début d'année. Les réponses au questionnaire pourront se faire par internet mais des agents recenseurs seront présents pour apporter une aide à celles et ceux qui choisiront de le compléter par écrit.

● **Conférences UTL**
 Les deux prochaines conférences de l'Université du Temps Libre auront lieu lundi 2 décembre : Dominique Armand évoquera « Le Transsibérien récit de voyage » et, le lundi 6 janvier 2020 Chantal Labry a choisi pour thème : « Cendrars, comme un roman ».

● **Manèges**
 Depuis le début de la semaine et jusqu'au 26 novembre, enfants

et parents pourront profiter de la fête foraine sur le parking des Riviérettes, avec les différents manèges, pêche aux canards, jeux de cascade.

● **SOS Sur-endettement**
 Il y a 25 ans, Patrick Ferré créait une association pour aider les gens endettés. SOS *Surendettement* reçoit le soutien financier de collectivités locales et du Département. Elle agit pour obtenir un étalement de la dette, et, parfois, son effacement. En 2018, ses bénévoles ont traité 700 dossiers, constatant un glissement dans l'endettement.

● **Conseil municipal**
 Le prochain conseil municipal se réunira à la mairie le mercredi 6 novembre à 20 h 30. ■

Intégrée au Groupe Papin en 2013, référence dans le génie civil de l'eau

PAJOT SE DÉVELOPPE ET RECRUTE

L'emploi est une question majeure, encore plus en milieu rural : sans travail, les jeunes désertent. Les enfants seront moins nombreux. Les écoles fermeront. Le déclin entraînera réduction de la population, fermeture des commerces, retrait des services au public...

Cette vision négative n'est pas le signe d'un esprit démoralisé et anxieux. Nous avons connu ce type de situation de la fin des années 1960 à celle des années 1990. La nouvelle génération ne voulait plus, comme par le passé, prendre la suite des parents, la plupart agriculteurs. Ce fut une période de grands changements, en agriculture mais aussi pour toutes les familles touchées par l'exode des enfants partis ailleurs exercer des métiers qui n'existaient pas chez nous.

À Villeréal, quarante ans plus tard, nous bénéficions d'une grande diversité dans le secteur artisanal et commercial. Nous avons des entreprises de qualité. Artisans et entreprises créent des emplois. Comme Pajot-Entreprise en plein développement qui investit et recrute. Avoir chez nous une telle entreprise, liée à un groupe puissant et qualitatif, est une fierté. Il est de notre devoir de soutenir leur action en appuyant leurs efforts pour que de nouveaux emplois soient pourvus rapidement.

Pierre-Henri Arnstam

FONDÉE PAR PIERRE PAJOT IL Y A 75 ANS

Pierre Pajot, compagnon maçon, s'est installé à Villeréal à l'issue de son tour de France. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'entreprise s'est développée, diversifiant son activité vers d'autres secteurs que le bâtiment. À partir de 1969, elle se forge une réputation en matière de création de stations d'épuration et de réservoirs d'eau potable.

En 1995, la succession assurée par Christian Pajot, le fils de Pierre, oriente définitivement l'entreprise vers le secteur du génie civil notamment en matière de travaux liés à l'épuration des eaux. Il développe un service d'hydrocurage, se dote d'une centrale à béton et crée un atelier de préfabrication qui maîtrise l'ensemble des tâches sur les chantiers. C'est le démarrage de la commercialisation des ouvrages préfabriqués. Lorsqu'elle est cédée en 2013, Pajot-Entreprise est une référence.

LE DÉVELOPPEMENT AVEC LE GROUPE PAPIN

À l'instar de PAJOT, le groupe PAPIN fondé en 1966 est issu d'une entreprise familiale vendéenne, reprise par la suite par plusieurs de ses cadres. Du terrassement à la construction, PAPIN décline son activité en cinq pôles : Travaux publics, Bâtiment & gros œuvre, Paysages & clôtures, Sols sportifs et Génie civil de l'eau. C'est dans ce dernier secteur que PAJOT Entreprise déploie toute sa compétence. Spécialisée dans le traitement des eaux, l'entreprise villeréalaie étudie, conçoit, fabrique et installe des ouvrages en béton sur mesure – avec pré-montage des équipements hydrauliques le cas échéant – qu'elle livre partout en France.



Photo Pajot-Entreprise



Photo Pajot-Entreprise

Laurent Sudour : « Recruter des jeunes motivés. »

Laurent Sudour est le directeur de Pajot-Entreprise à Villeréal. Il explique : « Le groupe veut développer le site de Villeréal. Dans l'immédiat, un projet d'investissement d'un demi-million d'euros a été inscrit. » Les installations ont été modernisées. Du matériel renouvelé. L'objectif, dans les cinq ans qui viennent, dépassera les 1,3 M €. « Pour atteindre cet objectif, il nous faut élargir notre équipe et recruter. » Or, la chose apparaît moins facile à réaliser qu'il n'y paraît. Dans la file d'embauche, on ne se bouscule pas. Laurent Sudour positive : « L'équipe compte près d'une vingtaine de salariés. Il y a un bon relationnel. La moyenne d'âge est de 35 ans. L'ambiance est bonne. Nous proposons des contrats de travail à durée indéterminée. Ce qui prime, c'est la motivation. Et les qualités humaines. Le savoir-être a autant d'importance pour nous que le savoir-faire. Pour ça, la formation peut y pourvoir. On peut évoluer en interne vers d'autres métiers et l'on intègre de plus en plus les nouvelles technologies numériques. »

Les candidats n'ont pas à hésiter : « Qu'ils tapent à la porte. Il y a du travail. »

« Avec la motivation le savoir-être compte autant que le savoir-faire »

EMPLOI : DES OFFRES À SAISIR

Dans le cadre de son développement, Pajot recrute, hommes ou femmes, même débutants : des manœuvres, des maçons (coffreurs, finisseurs), un chef d'équipe... Ci-dessous, deux fiches extraites du site internet de Pôle Emploi, sur lequel on trouvera toutes les informations utiles...

OPÉRATEUR EN ATELIER DE PRÉFABRICATION BÉTON (H/F)

Débutant accepté

Votre mission consiste à réaliser les travaux de finition sur les ouvrages béton, ainsi que la réalisation des formes de pente et scellements de tuyauteries/dalles. Vous savez respecter les règles, avez un bon relationnel et un fort esprit d'équipe. Votre rigueur est un réel atout car vous participez quotidiennement à l'image de l'entreprise et à la qualité de ses ouvrages. Votre poste est sédentaire, un espace-déjeuner est à disposition dans l'entreprise. Vous travaillez du lundi au vendredi en horaires de journée. Vous bénéficiez d'une mutuelle familiale, prévoyance et intéressement. Selon vos compétences, vous bénéficierez d'une formation interne. Contrat de travail à durée indéterminée. - 37 h 50. Pas de déplacements.

MAÇON EXPÉRIMENTÉ (H/F)

Vous êtes maçon expérimenté (mini 5 ans) et souhaitez évoluer au poste de chef d'équipe H/F ? Alors, intégrez la société Pajot Entreprise et développez vos compétences dans un domaine spécialisé : le génie civil de l'eau ! Vous : - Participez aux travaux du chantier, - Organisez la journée de votre équipe, - Respectez et faites respecter les consignes de sécurité, de rangement et de propreté liées au poste occupé, - Veillez au respect des instructions et vous assurez de la bonne utilisation du matériel et de l'outillage, - Contribuez à la qualité des ouvrages et du chantier, - Respectez les délais de livraison, - Encadrez et animez votre équipe, - Participez à l'évolution, à la notation et à la formation. De par plusieurs années d'expérience en maçonnerie, vous avez pu côtoyer l'environnement du BTP ou Génie Civil et avez de véritables compétences techniques. Votre bon esprit d'équipe, votre sens de l'organisation et votre rigueur sont les qualités requises pour évoluer en ce sens.

PAJOT ENTREPRISE
ZA Viale-bas
47210 Villeréal
www.pajot-entreprise.com
05 53 36 02 72
Candidatures par mail à :
rh@groupe-papin.fr